

Instruction religieuse

Numéro d'inventaire : 2015.8.5798

Auteur(s) : Francisque Barret

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1906-1907

Matériau(x) et technique(s) : papier vélin | encre

Description : Cahier à reliure cousue. Couverture en papier cartonné imitation cuir Medusa bordeaux, gravé en liseré doré sur le plat du dessus. Tranches rouges. Gardes en papier rigidemauve. Papier ligné simple. Des marges ont été tracées à l'encre noire et à l'encre rouge.

Mesures : hauteur : 21,7 cm

largeur : 17 cm

Notes : Cahier personnel de l'élève Francisque Louis Marius Vital BARRET, né le 23/06/1892 à Sury-le-Comtal (Loire) et décédé le 18/12/1976 à Saint-Etienne (Loire), futur docteur en médecine de l'Université de Lyon en 1921. Auteur de l'ouvrage "Médecine et sociologie", 1964. Une signature au nom de "Barret" est présente sur la garde du début.

Sommaire : Les preuves de l'existence de Dieu. Doctrine de la Sainte Trinité. La création. L'Eglise. Les sacrements. Humanité 1906-1907 : deux thèmes latins et une composition de français (Une tempête dans le désert).

Mots-clés : Instruction religieuse (y compris les 'écoles du dimanche')

Lieu(x) de création : Montbrison

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : non paginé

Commentaire pagination : 186 p. dont 63 p. manuscrites

Objets associés : 2015.8.5797

(1)

Instruction Religieuse

Les preuves de l'existence de Dieu

Dieu existe. L'existence de Dieu est saisie par par deux catégories d'hommes: les athés et les panthéistes.

~~Les athés nient l'existence d'un Dieu personnel et ils confondent la nature divine de Dieu avec le reste de l'univers et ils ne faut pas les confondre.~~

Les athés nient l'existence de Dieu et il ne faut pas les confondre avec ceux qui ignorent Dieu.

Les panthéistes nient l'existence d'un Dieu personnel et ils confondent la nature divine de Dieu avec le reste de l'univers.

Dieu existe, nous le prouvons 1^{er} par la contingence des êtres créés, dont être par le fait même qu'il est créé n'est pas nécessaire, ces êtres n'ont donc pas en eux-mêmes la raison de leur existence s'ils pourraient ne pas exister et qu'ils existent cependant, il faut bien que quelqu'un leur ait donné l'existence. Il faut donc qu'il y ait un être qui soit nécessaire et qui ait

produire les êtres contingents 2^e Il n'y a pas d'effet sans cause ; or le monde est plein d'effets . Comme ces effets réclament une cause , il faut de cause en cause remonter à une cause première qui elle n'est pas l'effet d'une autre cause cette cause première , nous l'appelons Dieu 3^e L'ordre qui existe dans la nature : il règne dans le monde un ordre admirable , l'ordre de l'univers exige un ordonnateur et cet ordonnateur est Dieu 4^e La preuve de la conscience humaine : l'homme a conscience d'être soumis à une loi , la loi exige nécessairement un ~~être~~ législateur et ce législateur suprême est Dieu 5^e La preuve de la foi : c'est de foi que Dieu existe de par tous les symboles d'après le concile du Vatican , si quelqu'un nie qu'il y ait un seul vrai Dieu créateur et seigneur des choses visibles et invisibles , qu'il soit anathème .

Doctrine de la S^{te} Trinité

Le Credo de la S^{te} Trinité enseigne qu'il y a un seul Dieu en trois personnes c'est-à-dire une seule nature en trois personnes . Les trois personnes sont distinctes , mais égales puisqu'elles sont consubstantielles , c'est-à-dire qu'elles n'ont qu'une nature . Nous en avons la preuve dans les paroles de Notre-Seigneur : « Allez et baptisez les nations au

nous Tu Père, Tu Fils et Tu S^t Esprit, S^t Math.
chap. XVIII verset 19 S^t Jean E. chap. V vers. 17: « Il y en a trois
qui rendent témoignage dans le ciel et ces 3 ne font
qu'un. Les différents symboles affirment tous les 3
personnes.

Propriété des personnes. — Les trois personnes sont éternelles
chacune de la manière qui lui est propre. Le Père
ne procède de personne, il n'a ni naissance ni
origine le Fils procède du Père par naissance ou
génération. Le symbole de S^t Athanase nous dit:
« non factus, non creatus, sed genitus ». Le S^t Es-
prit procède du Père et du Fils, mais comme
d'un seul principe.

Attribut commun aux trois personnes. — Les attributs divins
la puissance, la sagesse, la sainteté appartiennent
également aux 3 personnes. Mais en ce qui concerne
les actes extérieurs dans l'univers comme la création
la rédemption des âmes, ces opérations quoique étant
l'œuvre commune de la sainte Trinité sont cependant
propres à chacune d'elles. La création au Père,
la rédemption au Fils, la sanctification des âmes
au saint-Esprit. Quant à la rédemption elle
appartient à Dieu le Fils par manière d'exécution
personnelle. La sainte Trinité s'emploie à sauver